

Qu'est-ce qu'une histoire culturelle du droit ?

Depuis quelques années, le thème de la culture juridique connaît un succès croissant. Une large communauté transnationale de sociologues du droit, de sociojuristes, de juristes ou encore d'historiens partage à présent des perspectives culturelles sur le droit. Certains parlent même d'un véritable « tournant culturel » des sciences sociales et humaines.

Les historiens du droit européens se sont également saisis de cette approche. On voit ainsi se multiplier les histoires culturelles du droit ou encore les enquêtes historiques sur la culture juridique. À partir du cas de l'historiographie francophone, cette conférence se propose d'interroger les raisons de ce succès mais aussi les spécificités d'une histoire culturelle du droit. Une telle histoire a fait émerger des nouveaux objets et des nouvelles pratiques de recherche. Mais, il est important de se demander si les partisans de cette approche n'en exagèrent pas parfois l'originalité et l'utilité scientifique. Cette conférence entend donc contribuer à une évaluation critique de ce champ historiographique en plein essor.

Frédéric Audren est directeur de recherche au CNRS et professeur à l'École de droit de Sciences Po. Il enseigne également, en Belgique, à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université Saint-Louis. Ses travaux portent sur l'histoire des professions et des savoirs juridiques. Il a récemment publié un ouvrage sur *La naissance de l'École de Bruxelles* (Éditions de l'Université de Bruxelles, avec Benoit Fyrdman et Nathan Génicot, 2022) et une réédition en poche de *La culture juridique française. XIXe-XXe. Entre mythe et réalités* (collection Biblis, CNRS Éditions, avec Jean-Louis Halpérin, 2022).